

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1957 B 04494

Numéro SIREN : 572 044 949

Nom ou dénomination : GENERALI FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2024 sous le numéro de dépôt 50210

Generali France
Société anonyme au capital de 114 623 012,52 euros
Siège social : 2 rue Pillet-Will – 75009 PARIS
572 044 949 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2024

[...]

2. Conseil d'administration – [...]

[...]

Monsieur Jean-Laurent Granier propose de coopter Monsieur Giuseppe Catalano en qualité d'administrateur de Generali France.

[...]

Monsieur Granier précise que compte tenu de ses parcours académique et professionnel, Monsieur Catalano dispose de compétences techniques et générales qui répondent aux conditions de compétence collégiale prévues par les textes, il a en outre déclaré, préalablement à la séance, satisfaire à toutes les conditions légales et réglementaires, notamment ne jamais avoir fait l'objet de condamnations visées aux I et II de l'article L. 322-2 du code des assurances. Monsieur Catalano dispose d'un casier judiciaire vierge.

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, de coopter Monsieur Giuseppe Catalano en qualité d'administrateur de la Société, en remplacement de Monsieur Bruno Scaroni, avec prise d'effet à l'issue de la présente séance et pour la durée du mandat restant à courir de Monsieur Scaroni, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice 2024.

Monsieur Giuseppe Catalano ne percevra aucune rémunération au titre de ce mandat, il pourra toutefois prétendre au remboursement des frais engagés dans l'exercice de celui-ci.

Monsieur Granier rappelle que cette cooptation sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale.

Après avoir remercié les membres du Conseil, Monsieur Giuseppe Catalano déclare accepter le mandat d'administrateur dans les conditions précitées, et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires, notamment en ce qui concerne les règles de cumul des mandats fixées par la loi et la règle de limite d'âge fixée par les statuts.

[...]

Certifié conforme par M. Michel Becker, Secrétaire Général et Secrétaire de séance.

